

cœurs à lire

Gagnez en compétences
en alphabétisation et accompagnement scolaire

Enseignement du Français à visée professionnelle

Les 20 Novembre, et 4 décembre 2012,
Formation animée par Céline Babin de la FOCEL

Compte-rendu de la formation

BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF

Evaluation orale et bilan individuel écrit effectuée en fin de formation (détails évaluation en fin de compte rendu)
12 heures de formation sur 2 jours
10 participants, 8 évaluations recueillies
9 associations d'Ile de France représentées (75,77, 92,93)

SYNTHESE DES 3 JOURNEES D'INTERVENTIONS

Public :

Session destinée aux formateurs et/ou coordinateurs d'ateliers FLE/Alpha/ASL, des associations adhérentes à Espace Bénévolat engagés dans cette activité.

Objectifs :

Adapter l'enseignement du FLE aux objectifs d'insertion professionnelle d'un groupe d'apprenant
Réfléchir à la notion d'accompagnement de parcours de formation à visée professionnelle
Acquérir ou actualiser des éléments méthodologiques pour la construction de parcours

Méthodologie utilisée : alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Programme de la formation :

Jour 1 : le tour de la question

- Brainstorming autour des attentes et terrains d'intervention de chacun
- Echanges autour des questions suivantes :
Quels contours pour une formation linguistique à visée professionnelle ?
Qu'est ce que le Français Compétence professionnelle ?
Quelles activités privilégier ?
L'analyse des besoins : quels moyens ? Travail en groupe autour d'un outil diagnostic du Français Compétence professionnelle

Jour 2 : Conception d'activités pédagogiques

- Echanges sur les points essentiels à retenir
- Présentation de supports et d'outils
→ Exemple du jeu de l'oie « Santé » : à transposer à la thématique emploi
→ Corpus d'activités
→ Conception de fiches activités à partir de documents authentiques
- Activité pour s'interroger sur la posture de formateur

Cette formation a été financée grâce au soutien du Conseil Régional d'Ile de France et de la Fondation AREVA.

Déroulé de la formation

«Enseignement du français à visée professionnelle»

Contenu Journée 1

- Tour de table pour faire émerger les besoins des participants
 - Activité du rallye communicatif pour faire le tour de la question.

Cette activité consiste à interviewer les autres membres du groupe pour croiser les points de vue sur une même question, faire apparaître et confronter des représentations différentes.
L'objectif est de revenir sur des définitions telles que : FLE, FLS, FOS, FLP, FCP, FLI (voir définitions en annexes)

FLP : Français Langue Professionnelle : vise à développer la maîtrise de la langue en milieu professionnel, s'adresse à des salariés déjà en poste, cela demande une analyse préalable des discours et des actions dans le cadre de l'entreprise (exemple, former une équipe de ménage aux produit)

FOS : Français sur objectif spécifique. La finalité est la maîtrise d'un français professionnel de spécialité, pouvant être sanctionné par un DFP (Diplôme de français Professionnel, délivré par la CCI) (affaires, droit, tourisme, hôtellerie, secrétariat, santé, les diplômes peuvent s'obtenir en différents niveaux du CECR, A1, A2 etc.)
 - Après avoir éclairci ces quelques définitions, l'animatrice explique ce que signifie « construire un parcours à visée professionnelle » : Il s'agit de développer des capacités langagières chez les apprenants soucieux d'aller vers l'emploi.
- Objectifs du FVP (Français à Visée Professionnelle)**
- Permettre de mieux appréhender le monde du travail
 - Comprendre et s'exprimer dans les situations communes de la vie socio-professionnelle.
 - Réaliser des actes de communication professionnelle simples
 - Acquérir de l'aisance et de l'efficacité à l'oral au téléphone
 - S'engager dans des démarches de recherche d'insertion professionnelle.
- Les contenus et tâches qui peuvent être proposés aux apprenants en FVP :**
- Les représentations du monde du travail, les codes socio-culturels, le fonctionnement du code du travail, les tâches liées à la prise de contact avec les structures de recherche d'emploi, d'orientation, d'insertion économique, mais aussi avec des employeurs. Il est également possible d'aborder le recrutement sur motivation, comment envoyer un arrêt maladie, ou encore les interroger sur la manière dont ces étapes se passent dans leur pays.
- Présentation : qui sont les acteurs de l'emploi (voir détail en annexes) :

Les partenaires de l'accompagnement vers l'emploi:

 - _ Les Associations de l'accompagnement vers l'emploi
 - _ Les agences Pôle Emploi
 - _ Les missions locales
 - _ Les cap emploi.
 - _ Les Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

<http://www.entrepreneuseensemble.fr/trouver/annuaire-des-siae-11/75-paris/>

 - _ Les maisons de l'emploi et de la formation et les PLIE

Puis, les diplômés et formations qualifiantes sont ensuite passés en revue.
 - Echange collectif : qu'est ce que l'analyse des besoins et à quoi ça sert ?

Le groupe tente d'abord de définir ce qu'est une analyse de besoin. Il s'agit, dans le cadre d'un atelier de français à visée professionnelle, de partir des besoins des usagers. Les objectifs de l'atelier DOIVENT découler de ces besoins. Mais comment réussir à faire verbaliser ces besoins aux apprenants ? Comment trouver les bonnes questions qui me permettront de recueillir les besoins et d'élaborer les objectifs de mon atelier ?
 - Activité en sous groupe : réaliser un outil qui permettra de mettre en place une analyse de besoin.

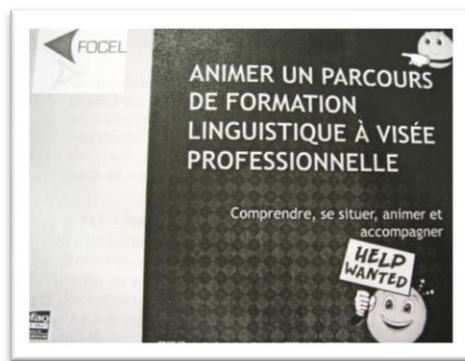
A partir de différents outils et documents existants, les participants doivent créer leur propre outil qui permettra de poser des questions incontournables aux apprenants. Il s'agit aussi de réfléchir aux différents moyens de poser ces questions (grâce à des supports tels que des photos, logos, documents authentiques à identifier etc.)

Contenu
Journée
1

Exemples de réponses à obtenir pour pouvoir faire une analyse : l'apprenant a-t-il déjà eu des expériences professionnelles antérieures ? Dans quel domaine ? Qu'a-t-il plus ou moins aimé ? A-t-il envie de travailler ? à court/moyen/long terme ? Est-il actuellement en activité ? Quelles sont ses représentations du travail (que fait selon lui un plombier, un avocat etc.), sait-il reconnaître des pictogrammes de produits dangereux, des logos tels que pôle emploi etc. ?)

Ccl : L'analyse doit permettre de recouvrir les deux grands axes du FLP : la représentation de l'emploi et la recherche d'emploi.

Ccl : dans une analyse de besoin, ne jamais penser à la place de la personne, évaluer sa disponibilité, son environnement, sa motivation, les aides que la personne peut avoir. Ne pas oublier non plus qu'on ne croise nos apprenants que pendant un temps donné et restreint. On ne pourra certainement pas les emmener jusqu'au travail ou jusqu'à une formation qualifiante. Nous ne sommes qu'un maillon du parcours vers l'emploi.



Contenu
Journée
2

- Réflexion collective autour de la question « qu'est ce qu'une ANALYSE PEDAGOGIQUE » d'un document ?
Il s'agit, pour un formateur, d'analyser un document pour pouvoir s'en servir de support dans mon atelier de langue. Le formateur doit alors se poser les questions suivantes :
Que puis-je faire de ce document ?
Quelle compétence puis-je travailler ?
Comment l'adapter à mes apprenants ?
A quel moment l'insérer dans la séance et comment ?
Comment « donner vie » à ce document grâce à une animation adaptée ?

Rappel : Une séquence (= un objectif général) correspond à plusieurs « séances » (=compétences à travailler pour arriver à l'objectif)

Compétences de communication

Compréhension Oral (CO)

Compréhension Ecrite (CE)

Production Orale (PO)

Production Ecrite (PE)

Expression Oral (EO)

Expression Ecrite (EE)

Interaction Orale

Compétences langagières

Composante sociolinguistique : « usages » de la langue, codes sociaux.

Composante linguistique : syntaxe, grammaire, ordre des mots, prononciation phonétique

Composante lexicale : tous les mots.

- Activité pour travailler sur l'analyse pédagogique.

L'animatrice met à la disposition des stagiaires :

1/ un outil « parcours pour l'analyse pédagogique de supports (ce document montre les étapes de réflexion à adopter : analyse du support (nature, structure etc.), approche pragmatique (fonction, intention, actes de paroles), approche linguistique (syntaxe, lexicale, phonétique etc.), approche interculturelle, approche extra discursive (thème, connaissances, tâches professionnelles) : Comment exploiter ce document ? Quels objectifs peut-on fixer ?

2/ un corpus de supports divers à analyser, individuellement, puis collectivement pour réfléchir ensemble à comment les exploiter.

Ce corpus contient des activités diverses que les participants pourront réutiliser dans leurs ateliers : des documents issus de manuels tels que Ici 2, des « documents authentiques » (journaux, petites annonces), un jeu de l'oie à faire avec les apprenants, une activité pour faire faire aux apprenants une « enquête métiers », des activités autour de communication téléphoniques ou de découverte de l'entretien d'embauche, des photos tirées de la malette didactique explorama ...

Ces supports permettent de découvrir les univers professionnels : champs lexical, spatialisation, interculturel

• Après l'analyse, il s'agit de réaliser un scénario pédagogique sur lequel doivent figurer :

- Les consignes, clairement formulées
- les étapes de travail et le temps à consacrer
- les modalités de travail (seul ? en sous groupes ?)
- Le matériel nécessaire pour animer
- Les objectifs

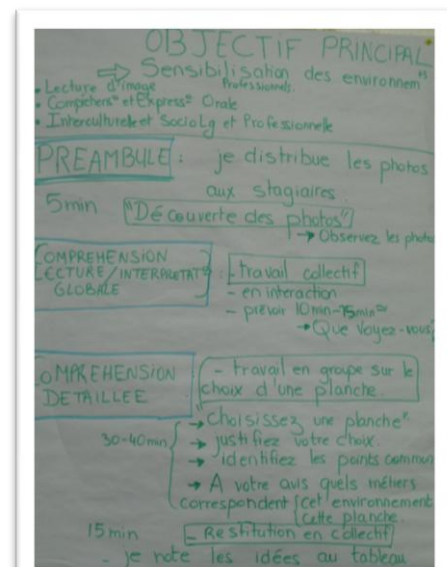
• Activité de mise en situation, par petits groupes : Vous avez 6 à 8 apprenants, de niveau A1.1/A2, 6h par semaine. Vous devez écrire un scénario d'une séance de deux heures de français à visée professionnel.

Le premier groupe a travaillé à partir de supports photographiques sur la « sensibilisation aux environnement professionnels ». Ils ont prévu : une lecture d'image (CO et EO), un travail sur l'interculturel, une mise en mot, par écrit pour l'appropriation et acquisition du lexique, et un retour à l'oral pour conclure la séance et valider les acquis.

Le deuxième groupe a travaillé sur une séance qui prévoit la réalisation d'un questionnaire pour faire faire aux apprenants une enquête métier. Cette séance permettra de travailler sur des compétences linguistiques telles que la construction d'une question, des compétences lexicales liées à l'univers professionnel, des compétences socio culturelles, la réalisation d'entretiens téléphoniques, des compétences informatiques (taper le questionnaire à l'ordinateur), se déplacer (recherche du lieu de rdv) etc. ...

• Mutualisation et échanges finaux.

| | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|--|---|
| ANALYSE PRE- PÉDAGOGIQUE des supports en FOS | SUPPORT AUTHENTIQUE | Nature du support (brochure papier, reportage tv, courriel électronique...) | Mode de diffusion du support (affichage, écoute, reçu, information recherchée...) | Date et lieu de production du support | Typographie du support Structure (titres, parties, paragraphe...) | Répétitions Récurrences (mots, titres...) | STOP |
| Approche sémantique et lexicale | APPROCHE LINGUISTIQUE | STOP | Intertextualité Interdiscours | Modalisation (jugement, appréciation...) | Situation d'énonciation (énonciateur, énonciataire, moment et lieu) | Actes de parole | APPROCHE PRAGMATIQUE Fonction du support Intention du discours |
| Approche grammaticale et conjugaisons | | | | | | | |
| Approches macro-syntaxique et micro-syntaxique | Approches phonétique et phonologique | Multicanalité (sens entre oral, écrit, gestes...) | STOP | APPROCHE INTER- CULTURELLE | Approche socio-historique (culture nationale, tendance sociale...) | Approche sociolinguistique (marques de respect, politesse...) | Culture d'entreprise (rapports internes entre collègues...) |
| CHOIX D'OBJECTIFS à révisiter, en fonction du niveau, des thèmes, des activités | Cadre déontologique et juridique | Statut du message (officiel, volontaire...) | Thèmes et Connaissances professionnelles | Situation de communication Tâche professionnelle | Spécialité Discipline | APPROCHE EXTRA- DISCURSIVE | STOP |



Les partenaires de l'insertion professionnelle dans le secteur public

Pour plus d'info, se rendre sur <http://www.entreprenons-ensemble.fr/etre-accompagne/les-partenaires-de-l-insertion-dans-le-secteur-public/>

Le Pôle emploi



Une des missions du Pôle emploi est d'**orienter vers les SIAE conventionnées les personnes qui ne peuvent pas accéder à l'emploi** dans les conditions ordinaires du marché du travail. Pour cela l'agence mobilise des équipes professionnelles spécifiques qui peuvent assurer le diagnostic de la situation sociale et professionnelle des personnes, accordent l'agrément préalable à l'embauche dans une SIAE, traitent les offres d'emploi d'insertion et se chargent des relations avec les SIAE employeuses.

Par ailleurs le Pôle emploi peut apporter **un soutien aux SIAE dans leur mission d'accueil et d'accompagnement** des personnes en difficulté. Cette aide peut être formalisée par exemple par une convention de coopération, obligatoire pour les associations intermédiaires (AI) souhaitant effectuer des mises à disposition en entreprise, mais facultative, pour les autres SIAE.

Le Pôle emploi peut également conclure des accords nationaux de partenariat avec les réseaux nationaux de l'IAE afin d'augmenter les modalités de coopération entre les agences locales et les organismes fédérés au sein de ces réseaux.

Pour en savoir plus : www.pole-emploi.fr

Cap emploi



Dans le cadre d'une compétence départementale, au sein d'un réseau national, chaque Cap emploi assure une mission de service public en complément de l'action de Pôle Emploi.

Le réseau national des **Cap emploi** est composé de 118 organismes définis par la loi du 11 Février 2005 comme des O.P.S , c'est à dire des "Organismes de Placement Spécialisés", ayant pour mission de

favoriser l'emploi des personnes handicapées en entreprise.

Présents dans chaque département, ils apportent un service de proximité aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au **recrutement** et au **parcours vers l'emploi**.

Lieu d'information et de conseil pour les entreprises, associations (**y compris les SIAE**), Cap emploi accompagne, informe, conseille et appuie l'organisation dans ses démarches administratives et la mise en place des contrats.

Pour en savoir plus : www.capemploi.net

L'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp)



Née en 1949 pour répondre aux besoins de la France en pleine reconstruction, l'AFPA est devenue l'acteur clé de l'insertion en France.

Premier organisme de formation qualifiante des actifs en France, l'**Afpa** a pour principale mission d'**agir contre les exclusions en développant les compétences nécessaires à l'insertion**, le maintien ou l'évolution des compétences, au service de publics en difficulté.

Concrètement son action peut se traduire auprès des SIAE par la mise en place d'une **pédagogie spécifique** et d'une ingénierie de formation spécialement adaptée à ces publics en difficulté. Elle peut également assurer **les volets formation** prévus dans les contrats aidés et les actions de validation des acquis de l'expérience (VAE). Enfin, elle peut intervenir au niveau de **la formation du personnel encadrant** et permettre aux personnes en insertion de valider les acquis développés dans une SIAE.

Pour en savoir plus : www.afpa.fr

Les missions locales et PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation)



Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et les PAIO se sont développées à partir de 1982 par la volonté conjointe des communes et de l'État de coordonner localement leurs interventions **au service des jeunes en quête d'un emploi pérenne**. Elles constituent aujourd'hui un réseau placé au cœur des politiques publiques d'insertion des jeunes.

Les missions locales et les PAIO ont notamment en charge de **proposer des solutions aux jeunes sortis chaque année du système scolaire sans qualification**. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. Un objectif qui les amène à s'impliquer indirectement dans le pilotage territorial de l'IAE. **Elles ont ainsi un rôle à jouer dans la définition au niveau local de la stratégie pour l'emploi et la lutte contre les exclusions**.

Plus concrètement, elles peuvent être prescripteurs de l'IAE en intervenant en amont de la construction des parcours d'insertion. Par délégation de service, l'ANPE peut les habiliter à traiter des offres d'emplois relatives aux postes de l'IAE. Elles peuvent également jouer un rôle de partenaire technique de l'IAE dans l'élaboration des parcours d'insertion individuels. L'objectif étant de permettre à chaque jeune de bénéficier d'un parcours cohérent de formation et d'insertion et de garantir à tous un égal accès aux droits sociaux et à l'emploi.

Les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)



Initiés au début des années 1990 dans le cadre de la politique de décentralisation, les PLIE occupent aujourd'hui un rôle central dans l'insertion professionnelle au niveau local.

Inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions, **le PLIE est un dispositif associatif**, financé par une ou plusieurs communes, et par le Fonds social européen, qui présente une vocation partenariale permettant d'envisager la mise en place de projets en faveur de publics en difficultés d'insertion. Mis en œuvre par les collectivités locales et les établissements intercommunaux (EPCI), animés par différents types de structures (associations, groupements d'intérêt public tels que les Maisons de l'emploi, les établissements intercommunaux...) et pilotés par des élus, **les PLIE assurent ainsi la maîtrise d'ouvrage déléguée de la politique territoriale de l'insertion et de l'emploi et ont pour mission de mettre en cohérence les programmes et les actions menées sur leur territoire**.

Leur objectif : favoriser, sur le plan local, l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté, chômeurs de longue durée, allocataires du RMI ou toutes autres personnes en voie de marginalisation.

Pour mener à bien cette mission, les PLIE articulent leur action autour de trois axes :

- **La mobilisation de "plate formes partenariales"**, réunissant les acteurs et opérateurs locaux concernés (Conseil Général, CCAS, ANPE, missions locales etc.). Le PLIE joue ainsi un rôle de médiateur, contribue à rapprocher les acteurs économiques et sociaux et renforce la capacité d'action des intervenants par la mise en réseau, l'échange d'expériences, l'organisation de prestations. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de projets et de développement local.
- **La mise en œuvre, pour les bénéficiaires, de parcours d'insertion professionnelle personnalisés et individualisés**, sans limite de durée, en vue du retour ou de l'accession à l'emploi durable. Ces parcours peuvent être amorcés par des bilans de compétence ou des ateliers d'orientation. Ils sont assortis d'un dispositif d'accompagnement renforcé par le principe de référent unique, présent tout au long du parcours, jusqu'à six mois après l'accès à l'emploi.
- **Enfin, chaque action entreprise par les PLIE repose sur le développement de nouvelles coopérations** avec les acteurs économiques et de l'insertion, la prise en compte, à niveau égal, des besoins et potentiels des bénéficiaires et des employeurs du territoire, et un souci d'adaptation permanente au contexte local. A cet égard, le travail de diagnostic constitue un axe important de l'activité des PLIE.

On compte au 31 janvier 2008, **203 PLIE en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer**, qui accompagnent en moyenne près de **150 000 personnes dans l'année**. (Chiffres : Alliance Villes Emploi)

Chaque PLIE est construit sur mesure pour répondre aux besoins et aux opportunités d'un territoire, à partir d'un diagnostic et d'un projet partagé par l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels, sociaux et économiques.

Chaque PLIE a donc **ses propres objectifs quantitatifs** (à savoir un nombre de « bénéficiaires » à accueillir et un pourcentage de sorties de ces bénéficiaires sur un emploi durable).

Mais tous ont en commun de **reconduire à l'emploi environ 50% des personnes accompagnées**, de concentrer leurs actions et leurs moyens sur des publics prioritaires, d'être évalués sur des résultats par rapport à des objectifs.

Pour en savoir plus :

- Alliance villes emploi (le réseau des PLIE et des Maisons de l'emploi) – www.ville-emploi.asso.fr
- Europlie (le réseau des directeurs de PLIE) – www.europlie.asso.fr

La Maison de l'Emploi



Les maisons de l'emploi ont été créées par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Elles s'inscrivent pleinement dans la volonté d'ancrer le service public de l'emploi dans les territoires.

Les Maisons de l'Emploi ont pour objectif de rassembler dans un même lieu l'ensemble des services qui se consacrent à l'emploi, pour ainsi améliorer le service rendu aux entreprises, aux salariés et chômeurs. Elles contribuent à la coordination des actions menées dans le cadre du Service public de l'emploi (SPE) et interviennent sur un périmètre géographique adaptée à la configuration des bassins d'emploi. Elles agissent en matière de prévision des besoins de main-d'œuvre et de reconversion des territoires, notamment en cas de restructuration.

Les actions conduites par les maisons de l'emploi comportent nécessairement :

- **l'anticipation des besoins de main-d'œuvre ;**
- **l'accueil et l'accompagnement individuelle des demandeurs d'emploi et des salariés ;**
- **l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques, ainsi que l'appui à la création d'entreprise dans le bassin d'emploi.**

Ces deux dernières actions peuvent particulièrement concerner les SIAE.

Sous la forme associative ou de groupement d'intérêt public (GIP), les maisons de l'emploi regroupent obligatoirement les services de l'État et Pôle emploi. Les conseils généraux et les conseils régionaux peuvent être membres à leur demande ainsi que les missions locales, PLIE...

Les partenaires s'engagent sur une offre de services dans le cadre de la maison de l'emploi. L'offre du Service est définie au niveau nationale et mise en œuvre au niveau local selon les spécificités du territoire.

Pour en savoir plus : Alliance villes emploi (le réseau des PLIE et des Maisons de l'emploi) – www.ville-emploi.asso.fr

Types de diplômes existants

<http://www.francais.ccip.fr/dfp/>

Diplôme de Français professionnel A2/B1

<http://www.ciep.fr/delfdalf/index.php>

DILF – DELF – DALF - DELFPro

Programme régional qualifiant

des sessions d'accès à la qualification offre et OF du 75sur

http://www.carif-idf.org/jcms/sd_6356/recherche-d-offres-et-d-organismes-de-formation?lightAFFormHome=true&af_localisation=paris&isConventionne=1&lancerRecherche=Recherche&offreDbSearch=true&rechercheAvancee=true&redirect=jcms%2Fj_6%2Faccueil%253Fredirect%253D&AF_F_ALL=acc%C3%A8s+qualification&AF_F_CERTIFICATION=-1&orgMode=&sort=intitule&start=30&pagerAll=true

pour toute recherche de formation : carif-idf.org

Définitions FLE-FLS-FOS-FLP-FLI et le Français à visée professionnelle:

FLE= Français Langue étrangère, se rapproche du Français Langue Seconde (FLS), désigne l'enseignement /apprentissage du français à l'étranger dans des contextes non francophones ou pour des étudiants de passage en France.

FLS=Français Langue seconde désigne également le français langue de scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France.

FOS=Français sur objectif spécifique, la finalité est la maîtrise d'un français professionnel de spécialité, pouvant être sanctionné par DFP (affaires, droit, tourisme et hôtellerie, secrétariat, sciences et techniques, santé et médecine).

FLP =Français Langue professionnelle, vise à développer la maîtrise de la langue en milieu professionnel, s'adresse à des salariés déjà en poste, cela demande une analyse préalable des discours et des actions dans le cadre de l'entreprise.

FLI= Français Langue d'intégration, spécifie un public: les adultes migrants en France, une finalité particulière et un choix de politique linguistique visant l'intégration sociale, économique et citoyenne des personnes. Il s'adresse à des **dispositifs spécifiques de formation**, à un champ éducatif et à des acteurs spécialisés qui interviennent dans ces formations

Rappel de l'échelle globale du CECR : Cadre Européen Commun de Référence

A1.1

L'apprenant / utilisateur de A1.1 peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale. Il peut en utiliser certains. Peut s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation,... et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction administrative ou de service prévisible. Peut participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Evaluations des participants

8 évaluations ont été recueillies

1/ Par quel moyen avez-vous été au courant de cette formation ?

- "Par le président et la directrice de mon association"
- "Site d'Espace Bénévolat " x2"
- "Par des amis"/"Relationnel"
- "Par le site Cœurs à lire"
- "Par la newsletter de l'association"

2/Avez-vous trouvé la formation intéressante ?

100% Oui

Un point que vous avez trouvé particulièrement intéressant

- "L'analyse de documents et la construction d'outils"
- "Le parcours pour l'analyse pédagogique"
- "Atelier particulièrement vivant et très proche de la réalité de nos apprenants"
- "La présentation de la construction d'une séance didactique à visé pro"
- "Construction d'une séance pédagogique"
- "Conscientisation des enjeux, échanges entre intervenants de différents milieux, quelques mises en situation"
- "Echanges de pratiques, recul face à ses habitudes professionnelles"

3/ Pensez-vous que cette formation vous sera utile à l'avenir ?

100% Oui

Un point que vous pensez pouvoir transférer dans vos pratiques :

- "La construction d'une séance"
- "Les activités pédagogiques"
- "Comment exploiter les documents, une grille de lecture très intéressante"
- "Pour construire une séance didactique grâce aux outils et méthodes apportés lors de la formation"
- "Tous, il s'agit surtout d'une réactualisation des acquis"
- "Structurer et organiser différemment nos séances"
- "Certains documents, acheter des outils et les utiliser"

4/ Les apports de l'intervenant vous ont-ils semblé pertinents ?

100 % Oui

- "Précision des questions, analyse des documents, des objectifs"
- "Oui, très"
- "Exercices pratiques en collectivité très intéressants"
- "Remise en question et cela m'a aussi confortée dans ma pratique"

5/ Les moyens matériels et les locaux vous ont-ils paru adaptés ?

100% Oui

- "J'aurais aimé que la formation se déroule dans un lieu unique"
- "Très bien au niveau des supports donnés"

6/ Pensez-vous partager les connaissances acquises lors de cette formation ?

87.5 % Oui

A d'autres bénévoles ?

A Vos responsables associatifs ?

Comment ?

- "Faire connaître l'association et la formation"
- "Oui j'espère"
- "Je vais rédiger une synthèse et scanner l'ensemble des documents reçus"
- "Participation à des rencontres inter-associations et entre espaces bénévoles sur Paris"
- "Lors d'une réunion d'équipe avec les formateurs"

7/Un point sur lequel vous aimeriez aller plus loin ?

- "La construction d'outils, la construction d'une grille d'évaluation"
- "Formation sur l'hétérogénéité des groupes"
- "Exercices pratiques à adapter à des niveaux différents"
- "Sur la progression pédagogique, l'aspect social du français à visée professionnelle avec les publics en réinsertion"
- "Sur l'analyse des besoins et approfondir la manière d'approfondir la construction d'une séance"

8/ Souhaitez-vous qu'Espace Bénévolat organise d'autres formations ?

100% Oui

Sur quels thèmes ?

- "Aller plus loin dans la visée professionnelle"
- "Gestion de l'hétérogénéité d'un groupe" (x3)
- "Difficultés avec les objectifs prévus ou voulus"
- "Techniques d'animation"
- "Insertion professionnelle des personnes peu/pas lettrées"